



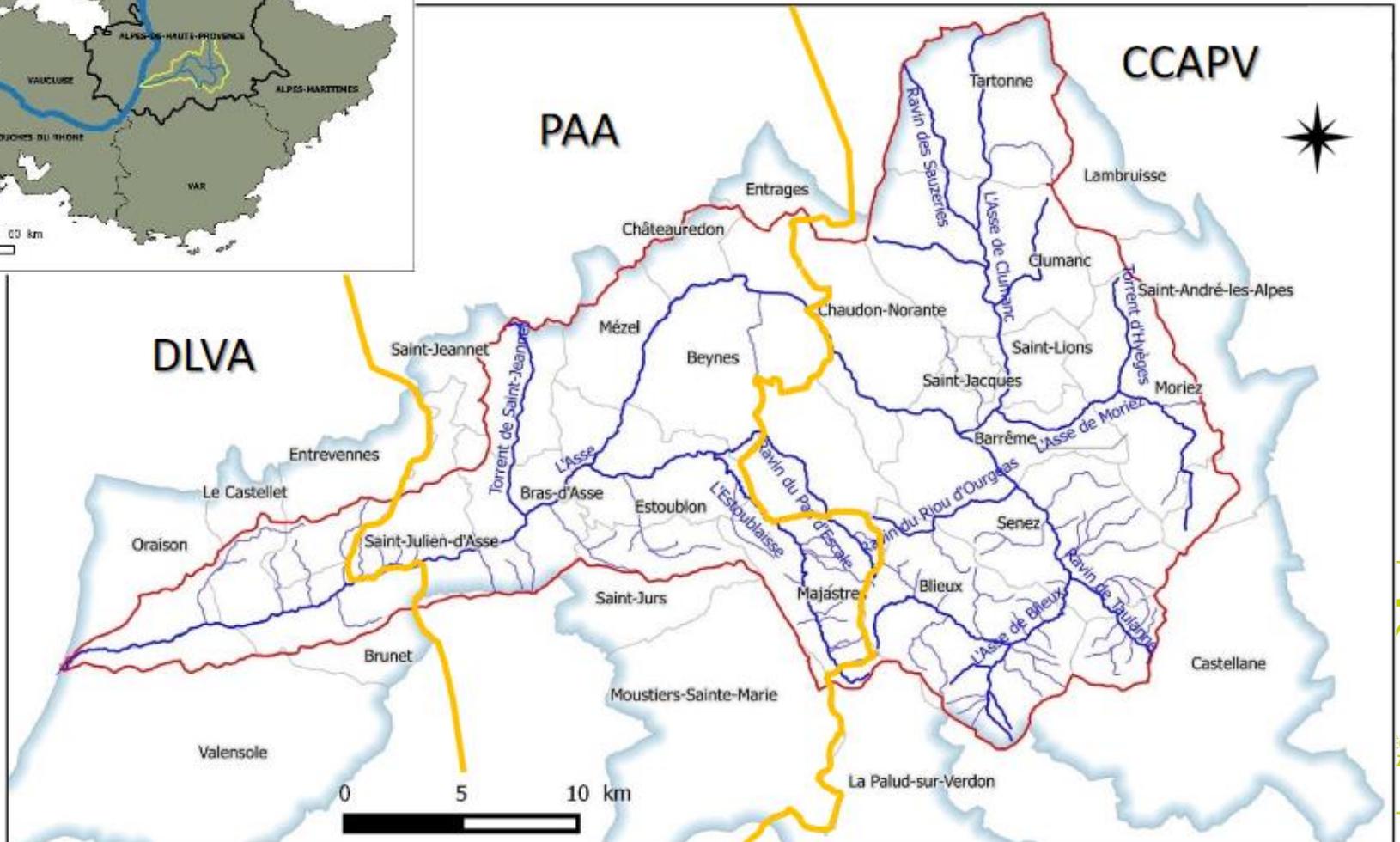
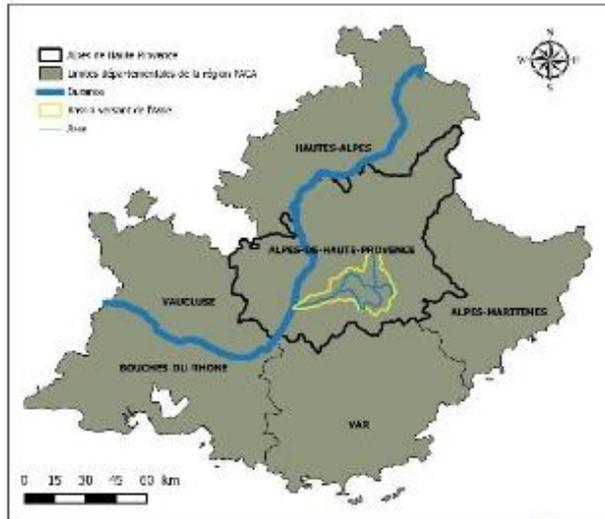
Vendredi 12 Avril 2019 – Sainte-Tulle



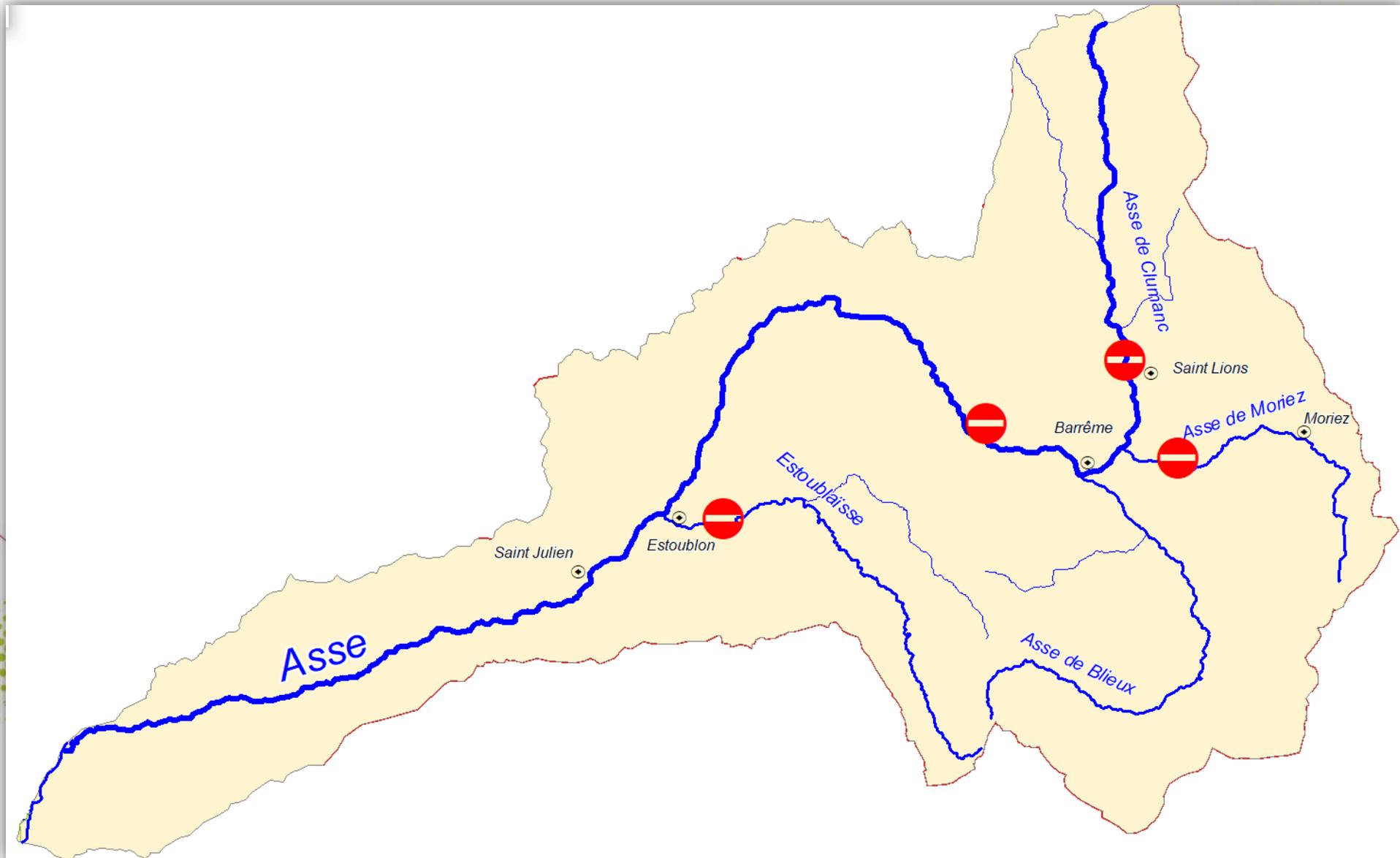
# Etude piscicole préalable au rétablissement de la continuité écologique sur le bassin de l'Asse



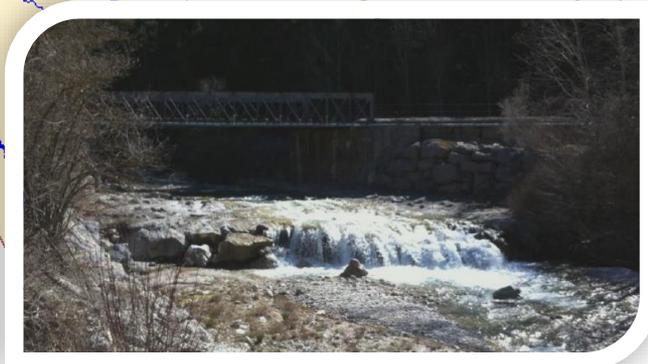
# Le bassin versant de l'Asse



# Enjeux continuités piscicole et sédimentaire



# Enjeux continuités piscicole et sédimentaire



# *Enjeux continuités piscicole et sédimentaire*



# *Enjeux continuités piscicole et sédimentaire*



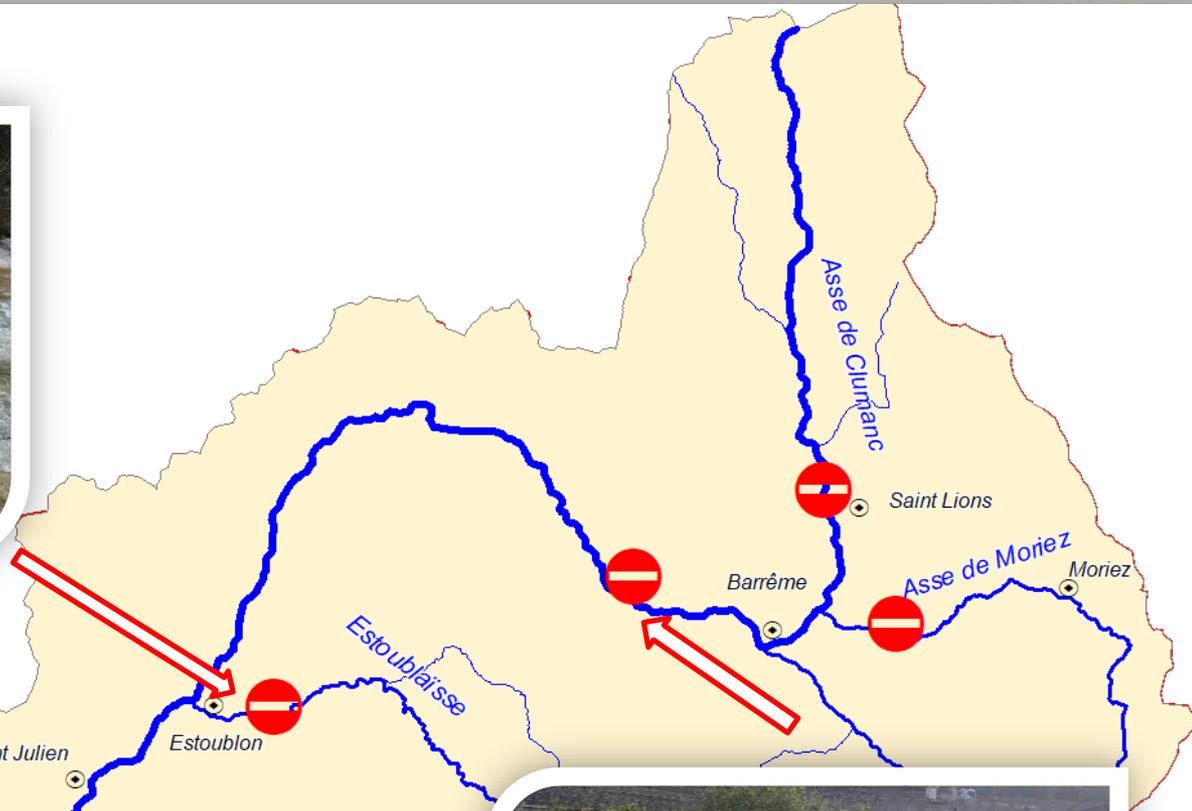
## **Enjeux classiques :**

- ❖ rétablissement du profil en long à court et moyen termes
- ❖ recolonisation piscicole possible par l'aval
- ❖ Connexion aval/amont entre les masses d'eau en mauvais état et les réservoirs biologiques situés en tête de bassin
- ❖ Classement en liste 2 au titre du L214-17 CE.

## **Enjeux propres au BV de l'Asse :**

- ❖ Retour de l'Apron du Rhône jusqu'à Barrême
- ❖ Compenser partiellement la perte piscicole liée à l'alternance crue/assec (aggravé par les prélèvements mal encadrés) par une meilleure capacité de recolonisation des réservoirs biologiques qui restent en eau pendant les épisodes de sécheresse.

# Enjeux continuités piscicole et sédimentaire



## Cas de l'Estoublaisse



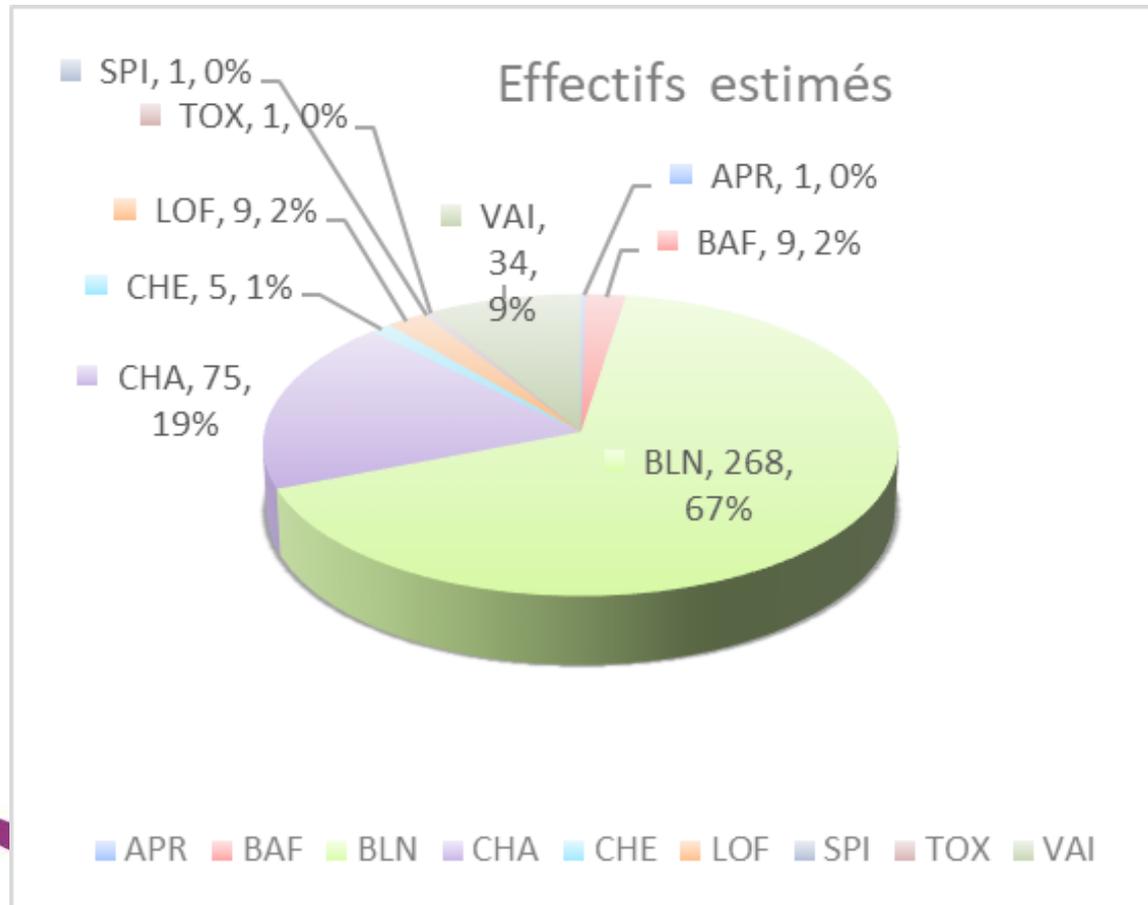
- ❖ seuil de dérivation pour une ASA
- ❖ 30 m de long
- ❖ 7 m d'emprise
- ❖ Hauteur de chute de 1,8 m à l'étiage
- ❖ Entonnement par une grille à barreaux

- ❖ cours d'eau de 22 km de long
- ❖ prise d'eau située à 3 km de la confluence avec l'Asse



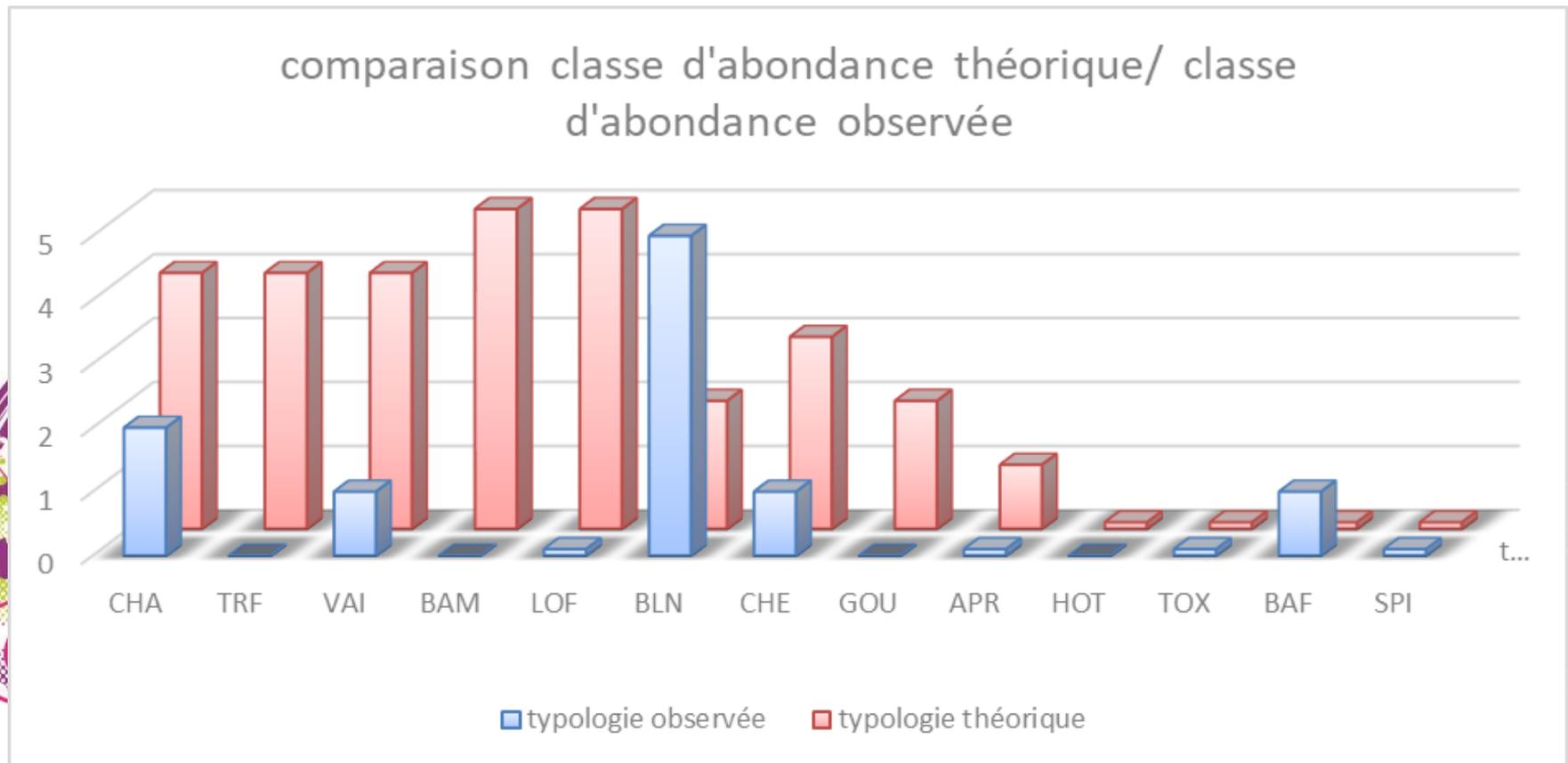
# Estoublaisse : station à l'aval du seuil

- ❖ Biotypologie de Verneaux associée : B4+
- ❖ 9 espèces piscicoles dont l'Apron du Rhône (1 individu)



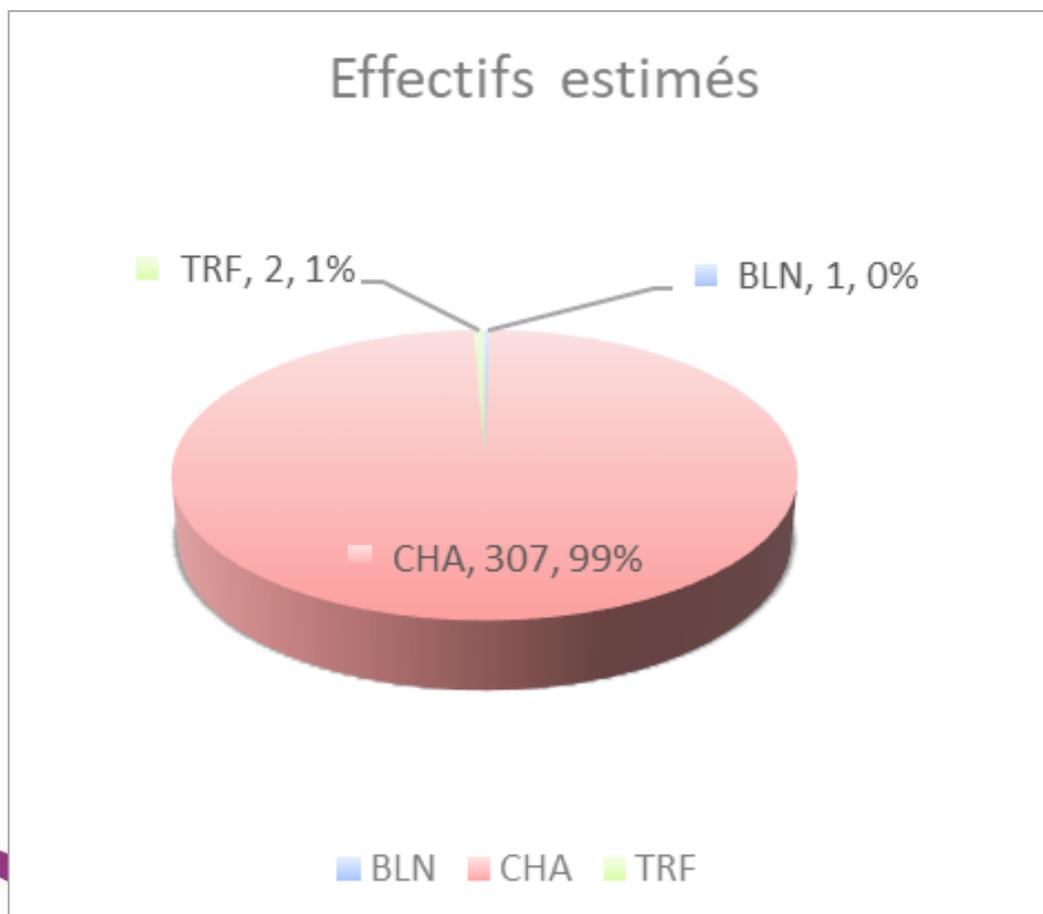
# Estoublaisse : station à l'aval du seuil

- ❖ Biotypologie de Verneaux associée : B4+
- ❖ en dehors du blageon et du barbeau fluviatile, les 7 autres espèces sont faiblement présentes (inventaires année post sécheresse)



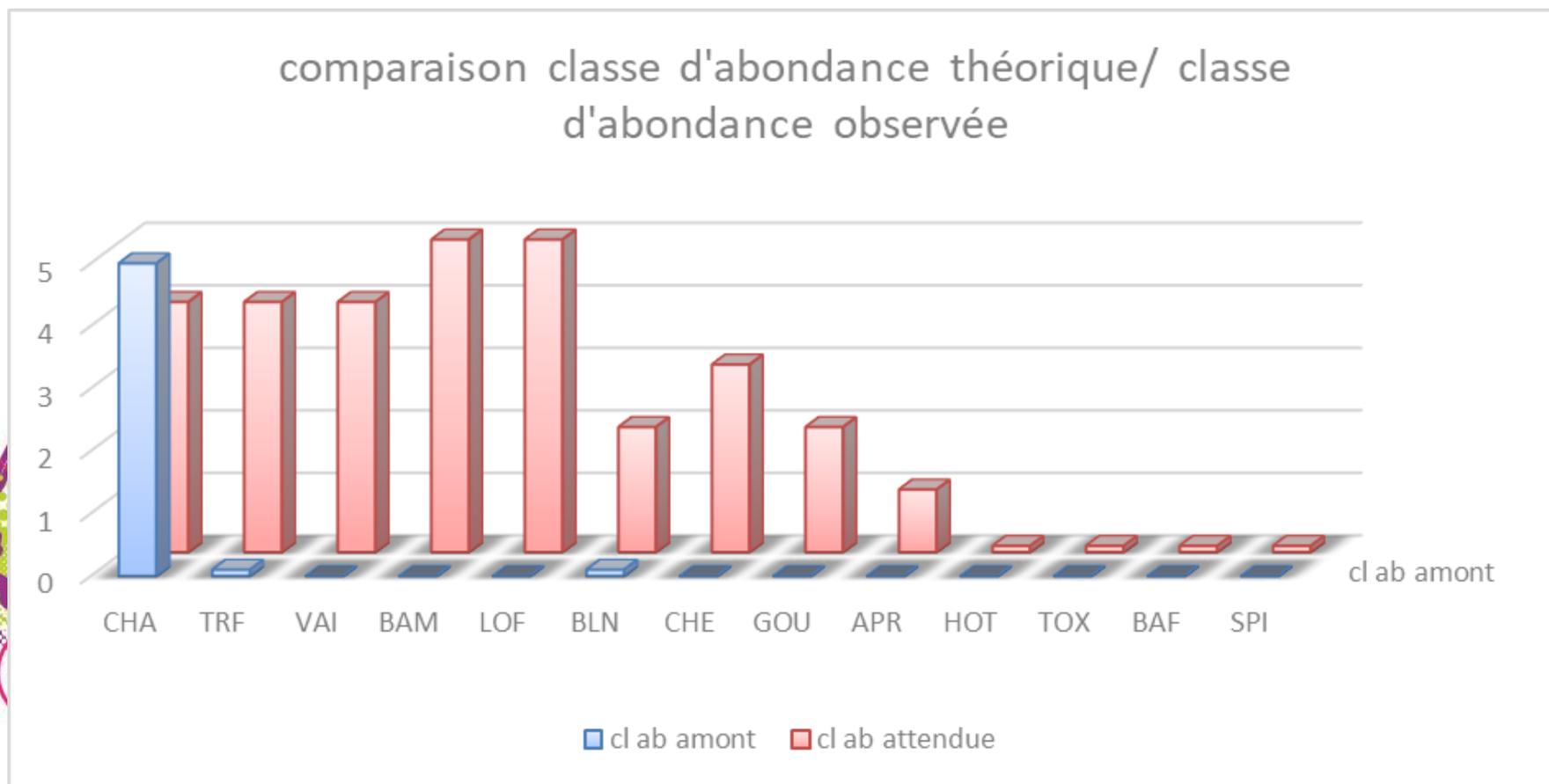
# Estoublaisse : station à l'amont du seuil

- ❖ Biotypologie de Verneaux associée : B4+
- ❖ 3 espèces piscicoles



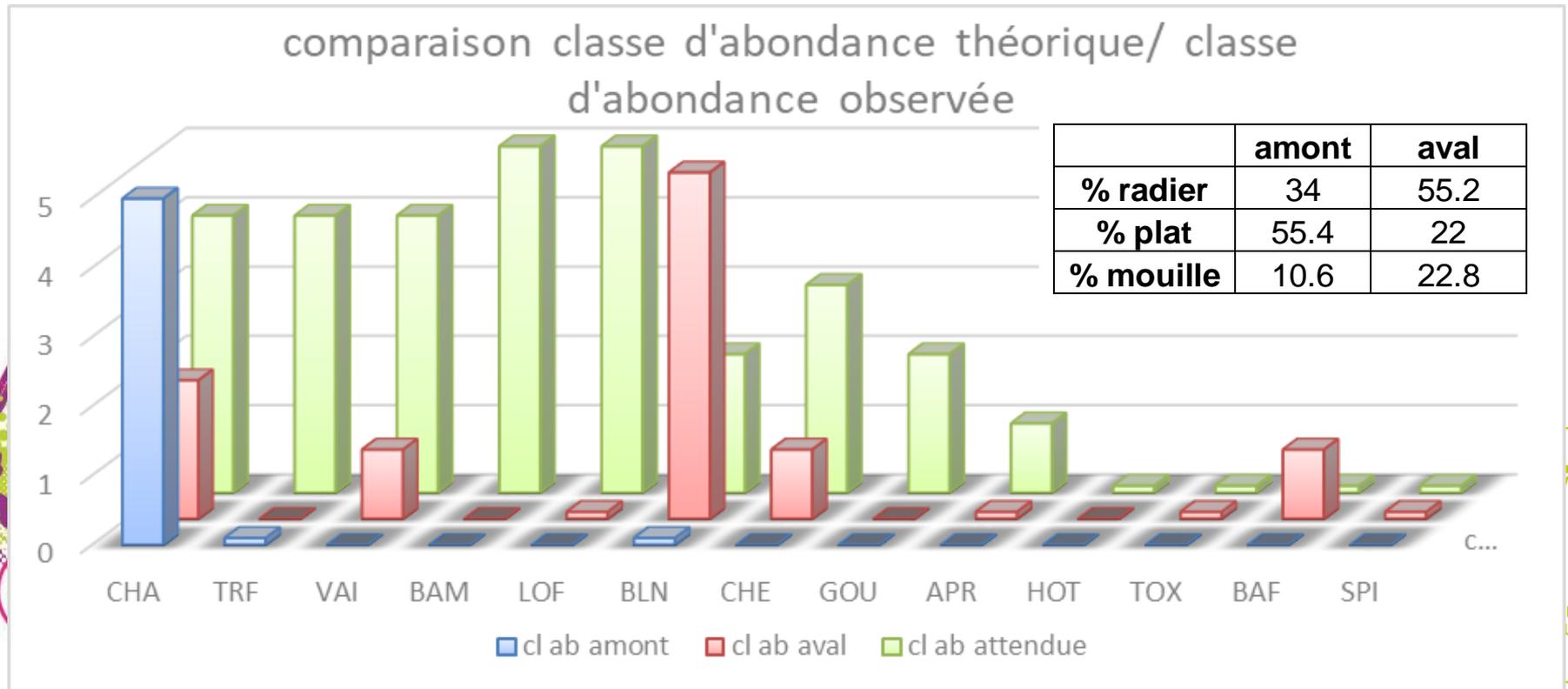
# Estoublaisse : station à l'amont du seuil

- ❖ Biotypologie de Verneaux associée : B4+
- ❖ en dehors du blageon et du barbeau fluviatile, les 7 autres espèces sont faiblement présentes



# Estoublaisse : comparaison amont / aval du seuil

- ❖ Des peuplements piscicoles fragilisés par une alternance d'épisodes de crue et de sécheresse.
- ❖ Faciès d'écoulement différents entre les deux stations ce qui peut expliquer les différences d'abondance mais pas l'absence d'espèces en amont.
- ❖ Seul le chabot profite de l'absence ou quasi absence des autres espèces.



## Cas de l'Asse à Norante

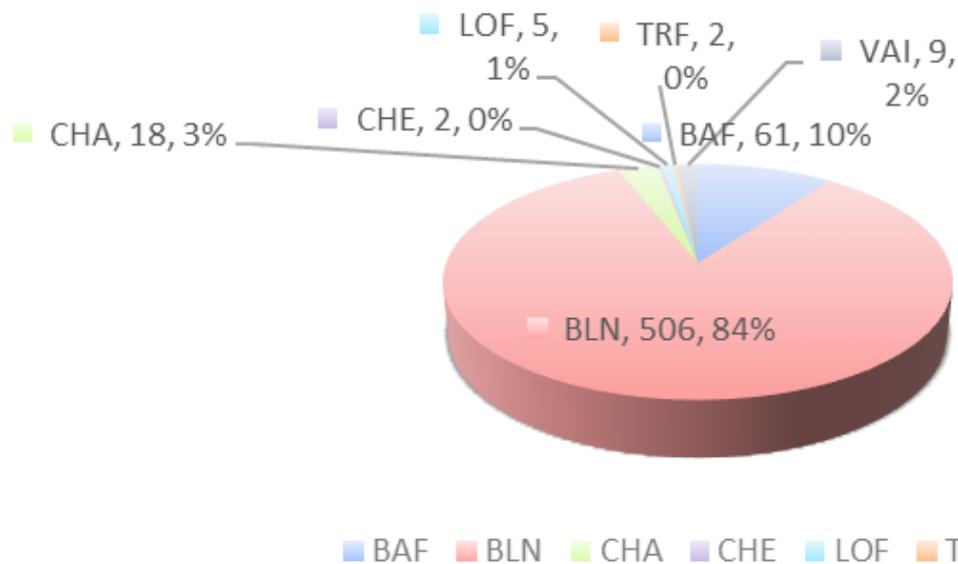


- ❖ seuil de dérivation pour une ancienne ASA
  - ❖ 20,5 m de long
  - ❖ Hauteur de chute d'environ 2 m à l'étiage
- 
- ❖ cours d'eau de 75 km de long
  - ❖ prise d'eau située à 50 km de la confluence avec la Durance
  - ❖ Réservoirs biologiques situés à l'amont du seuil
  - ❖ Assecs répétés à l'aval liés au style fluvial en tresse et aggravés par les prélèvements importants à l'aval de la clue de Chabrières



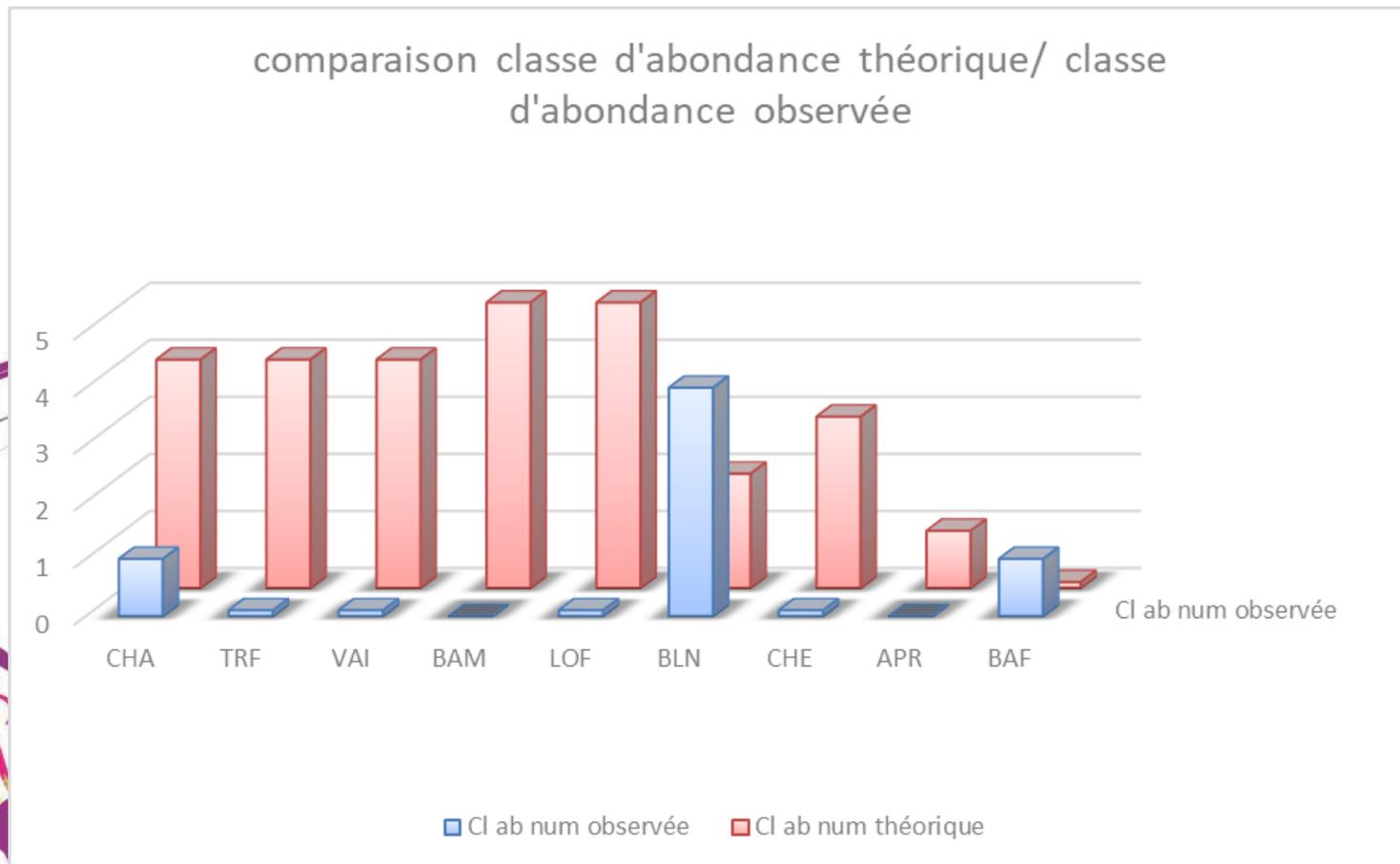
# Asse à Norante: station à l'aval du seuil

- ❖ Biotypologie de Verneaux associée : B4+
- ❖ 7 espèces piscicoles



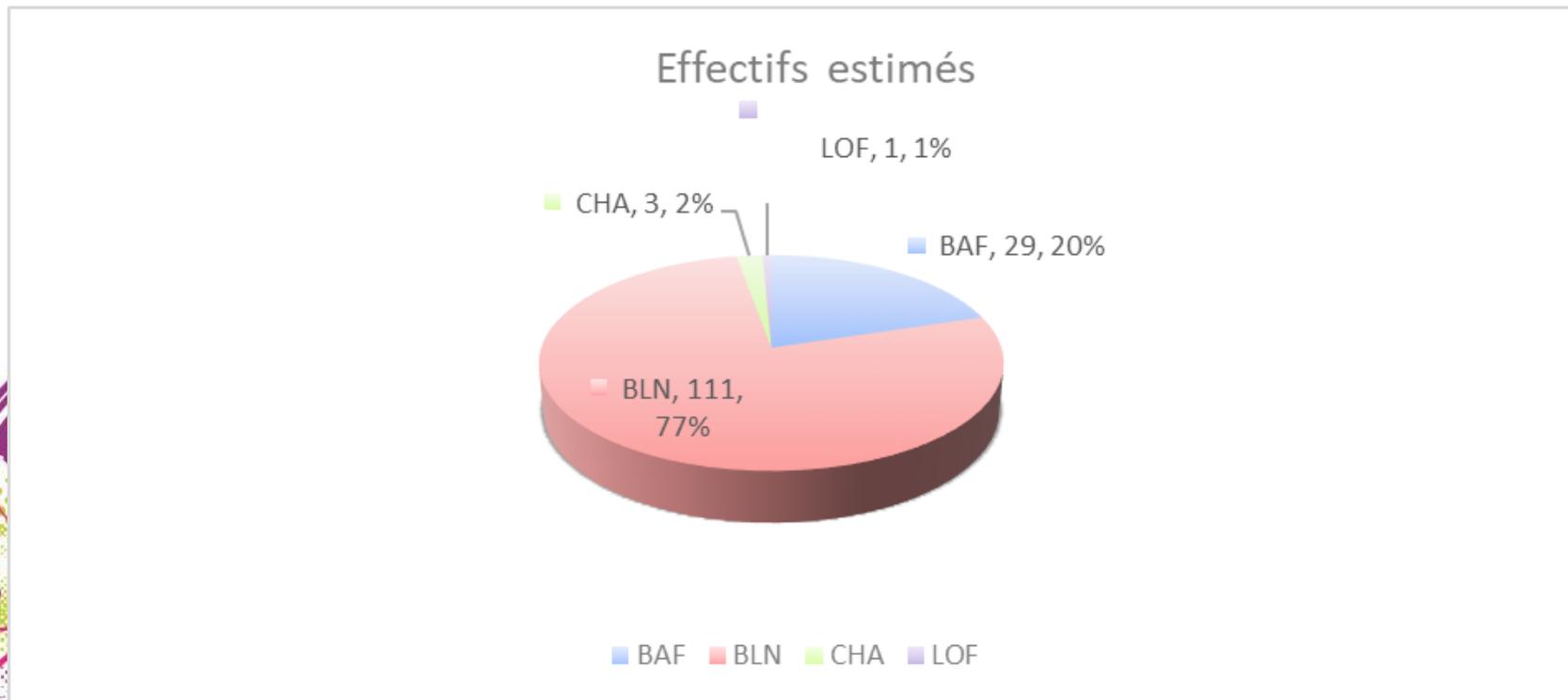
# Asse à Norante: station à l'aval du seuil

- ❖ Biotypologie de Verneaux associée : B4+
- ❖ en dehors du blageon surreprésenté, l'ensemble des espèces sont en très faibles effectifs



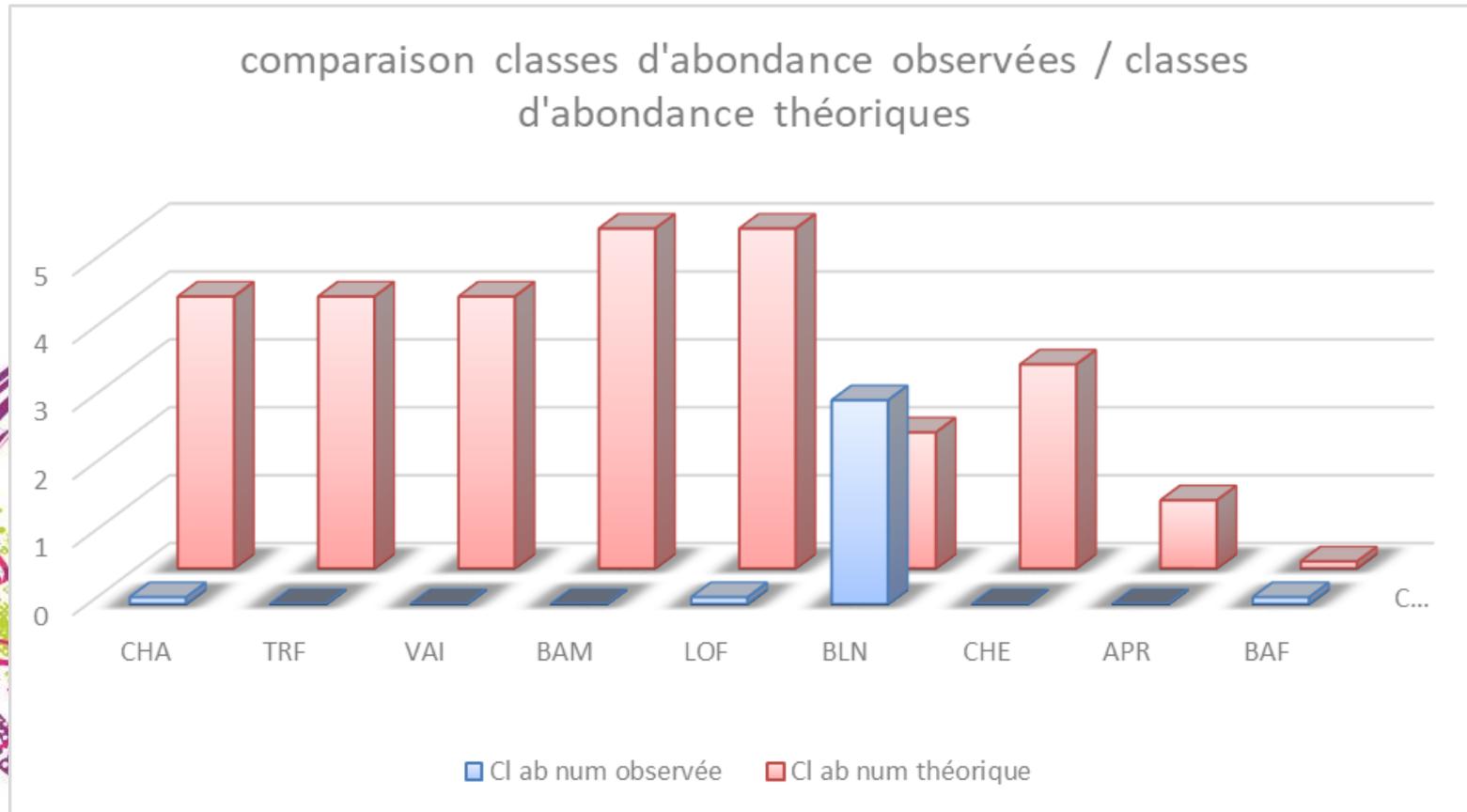
# Asse à Norante: station à l'amont du seuil

- ❖ Biotypologie de Verneaux associée : B4+
- ❖ 4 espèces piscicoles



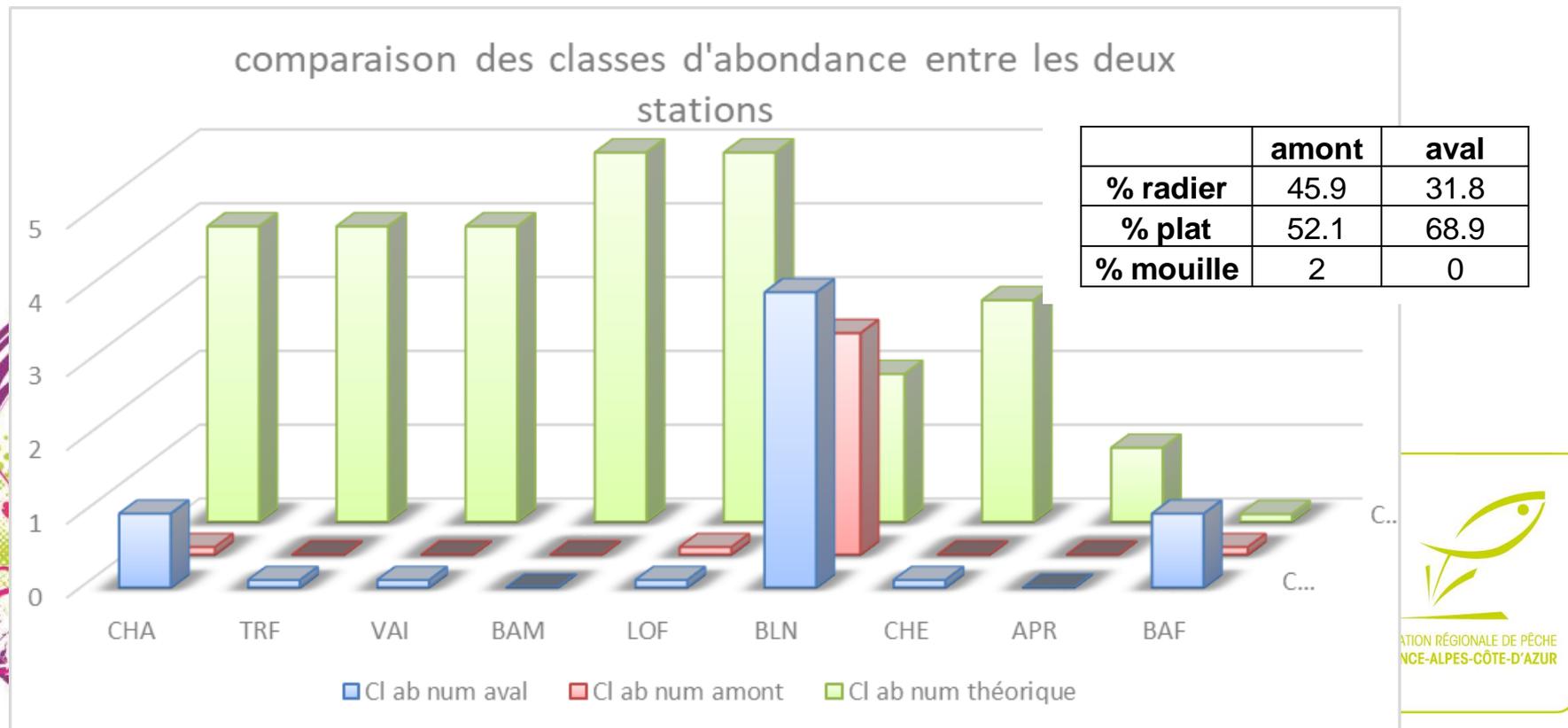
## Asse à Norante: station à l'amont du seuil

- ❖ Biotypologie de Verneaux associée : B4+
- ❖ en dehors du blageon surreprésenté, l'ensemble des espèces sont en très faibles effectifs



# Asse à Norante : comparaison amont / aval du seuil

- ❖ Des peuplements piscicoles fragilisés par une alternance d'épisodes de crue et de sécheresse.
- ❖ Disparition de 3 espèces à cause de la présence du seuil.
- ❖ Glissement biotypologique évident ... indépendamment du seuil.



## *Un constat : un déficit piscicole majeur*

- ❖ le bassin de l'Asse est très impacté par les épisodes de sécheresse très nettement aggravés par les prélèvements en eau sur la partie basse (64 dérogations accordées en 2017 en plein stade de crise) => impacts forts sur le compartiment piscicole.
- ❖ Les épisodes de crue amènent une partie de l'ichtyofaune à dévaler sous les ouvrages transversaux sur des secteurs régulièrement asséchés ce qui les empêchent, en cas de stress hydriques, de recoloniser les têtes de bassin qui correspondent aux réservoirs biologiques.
- ❖ La détérioration des adous empêche le compartiment piscicole de se réfugier dans ces annexes latérales qui jouent pourtant le rôle de réservoir biologique.
- ❖ Bilan des impacts cumulés sur l'Asse : prélèvement en eau + détérioration des adous + ouvrages transversaux infranchissables = appauvrissement fort des peuplements piscicoles.

## *Des mesures évidentes ... mais coûteuses*

- ❖ Rétablissement des continuités aval/amont (en cours : 2 ouvrages arasés et 2 ouvrages en cours d'instruction) : 3 projets portés par le SMDBA et 1 porté par la Région Sud.
- ❖ Rétablissement des continuités latérales par la restauration des adoux et de leur connexion avec les cours d'eau (en cours : programme pluriannuel de 50 000 € porté par la FDAAPPMA 04 et cofinancé par la Région Sud et l'AE RMC).
- ❖ Mesures de gestion cohérentes et durables de la ressource en eau : Plan de Gestion de la Ressource en Eau à venir.



*Merci pour votre attention*

